

<http://pierre-alainmillet.fr/Caisse-d-epargne-economie-sociale>



Caisse d'épargne : économie sociale et solidaire ?

- Rencontres -

Date de mise en ligne : jeudi 17 novembre 2016

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

L'annonce surprise par la caisse d'épargne de la fermeture de l'agence provisoire de Venissy a choqué de nombreux Vénissiens. La direction a beau tenté de justifier sa décision par ce qu'il faut bien appeler des mensonges, elle révèle à quel point elle est à l'opposé des valeurs et des principes que les caisses d'épargne affichentâ€!

Rappelons que les caisses d'épargne sont des banques coopératives qui font partie de ce qu'on appelle « l'économie sociale et solidaire » !

Or, la direction n'a pas jugé bon de parler à la ville avant sa décision, ni bien sûr à ses « clients-sociétaires ! » qui sont selon son site internet « *des parties prenantes essentielles des Caisses d'Epargne. C'est pourquoi celles-ci s'attachent à bâtir avec eux une relation de qualité.* » Ils seraient pourtant 4000 à détenir un compte dans l'agence des Minguettes !

La direction justifie après coup sa décision en évoquant des problèmes d'insécurité. Or, il faut savoir que la direction n'a déposé aucune plainte en 2016 au commissariat ! Et ces difficultés auraient justement mérité de travailler avec la ville et ses partenaires !

Car la caisse d'épargne est partenaire, ou faut-il dire « était » ? Elle faisait partie du projet urbain de Venissy ! Elle avait un local prévu spécialement pour elle, et des travaux spécifiques ont été réalisés pour accueillir cette agence dans le nouveau quartier de Venissy !

De fait, cette décision n'a rien à voir avec les conditions locales, et tout à voir avec une politique nationale de restructuration économique du secteur bancaire

Mais a-t-elle étudié les conséquences ? Passons sur les conséquences pour les 20 000 habitants de ce quartier qui n'auront plus aucune agence bancaire, mais elle ne s'est pas préoccupé des conditions d'accès à l'agence du centre ville pour les 4000 détenteurs de compte sur le plateau. Or chacun connaît les difficultés de stationnement devant l'agence du Boulevard Laurent Gerin !

La réalité est que la caisse d'épargne se comporte dans cette affaire comme n'importe quelle banque privée. Elle accompagne la vague de restructurations dont certains disent qu'elle va faire disparaître des milliers d'agences qui ne seraient plus « rentables » à l'ère du numérique.

D'ailleurs, le rapport d'activité 2015 des caisses d'épargne ne dit rien des ouvertures ou fermetures d'agences.. On sait qu'il y avait au maximum 4 844 agences dans les années 50, et qu'il en resterait 4200 en 2016â€! Par contre le groupe caisse d'épargne se porte bien. Il a dégagé un résultat net part du groupe de 2,8 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de l'année 2016, en progression de 8,6 % !

On peut donc regarder avec suspicion les déclarations sur les valeurs de la caisse d'épargne

Depuis leur origine, les Caisses d'Epargne ont toujours souhaité apporter leur contribution à une économie de marché humainement responsable. La volonté de concilier durablement la performance économique, l'équité sociale et la précaution environnementale est ainsi l'essence de leur positionnement dans la société.

Non, vraiment, les sociétaires peuvent interpeller leurs administrateurs, puisqu'ils ont tous un droit de vote, et que les administrateurs les représententâ€! Ils peuvent remettre en cause cette décision injustifiable !